



Programme financé
par l'Union européenne



Partenaire - Ministère de la Pêche
et des Productions Halieutiques

الاقتصاد الأزرق
Economie bleue



La GAZETTE Bleue

Newsletter n°2 - Octobre 2023



Sommaire:

Editorial	p 02
DJAZAQUA 2023	p 03
Blue Hack	p 04
Paroles d'intervenants	p 05
Lancement d'études des filières pêche et aquaculture	p 06
En Bref	p 07

Editorial:

Heureuse de vous présenter la seconde Newsletter du Programme Economie Bleue, Pêche et Aquaculture. Financé par l'Union européenne dont le partenaire principal est le Ministère de la Pêche et des Production Halieutiques, un programme fort ambitieux d'une durée d'exécution de 48 mois.

L'Algérie, représente le pays le plus vaste de l'ensemble méditerranéen, il est l'un des principaux riverains de la mer Méditerranée pour des raisons à la fois géographiques, économiques, politiques et stratégiques. Près de 65% de la population algérienne est installée dans les 14 wilayas côtières et 43% d'entre elle sur le littoral.

La pêche et l'aquaculture marine et continentale contribuent par leur production à fournir une part de l'alimentation nationale ainsi qu'à l'export. Cette production reste, il est important à de souligner que l'Algérie exploite moins de 3% de la biodiversité marine et moins de 20% des espèces exploitables en Méditerranée.

L'État algérien s'est doté en 2014 d'une stratégie intitulée « Aqua pêche 2020 ». Cette stratégie vise à l'horizon 2030, à atteindre une production annuelle issue de la pêche maritime de 120.000 tonnes, dont 16 % à travers le développement de la pêche hauturière et l'exploitation de nouvelles espèces et la création de 33.000 nouveaux emplois dans le secteur de la pêche.

Au cours de ces dernières années, l'état algérien a largement investi dans les infrastructures et les équipements maritimes et côtiers au bénéfice de nombreuses activités, dont la pêche et l'aquaculture et les services connexes notamment en matière d'aménagements portuaires. Consciente de l'importance de ces enjeux, l'Algérie a décidé d'engager un vaste chantier en faveur du développement de son économie bleue considérant celle-ci comme une opportunité pour réduire sa dépendance aux recettes issues des hydrocarbures mais également un moyen de renforcer et d'améliorer sa résilience économique et sociale, contribuer à la sécurité alimentaire, et en faire de réelles opportunités d'emploi pour la jeunesse et pour les femmes.

Ceci a été fortement marqué par la stratégie dynamique du secteur de la pêche et de l'aquaculture qui a donné une véritable impulsion à l'essor de l'aquaculture marine et continentale ainsi qu'une industrie nationale dans la construction navale notamment dans la production de bateaux de pêche en haute mer. Pour consolider cette vision, l'Algérie a également été parmi les pays précurseurs sur le plan international. Ainsi, le Programme Economie Bleue est né dans le contexte d'une mission d'assistance mandatée en 2019 par la Délégation de l'Union européenne en faveur de l'Algérie et qui gravite autour de deux objectifs principaux ; 1) accompagner les autorités algériennes dans la formulation d'une stratégie nationale pour la promotion de l'économie bleue, et 2) identifier et formuler un projet d'appui à la durabilité du secteur de la pêche, de l'aquaculture et au développement de l'économie bleue (filières amont-aval, entrepreneuriat, recherche et innovation...etc.).

Dans ce cadre, la formulation de la Stratégie Nationale pour l'Economie Bleue (SNEB) à l'horizon 2030 a été inscrite dans une approche globale de développement des activités maritimes et littorales en Algérie. Le renforcement du tissu entrepreneurial national, la gestion durable des ressources, l'inclusion sociale, en particulier des femmes et des jeunes, et la protection de l'environnement font partie intégrante de cette stratégie.

Plus de 30 collaborateurs œuvrent à la réalisation de ce programme, les équipes se répartissent à Alger et dans les trois (03) antennes régionales à Annaba (Est), Boumerdès (Centre) et Tlemcen (Ouest). Ces antennes couvrent la mise en œuvre du programme sur l'ensemble des 14 wilayas côtières du pays.



M^{me} Chanez ZOUADI

Directrice Nationale du
Programme Economie
Bleue



Participation du Programme Économie bleue au Salon DJAZAQUA 2023

Le Programme Économie bleue, Pêche et Aquaculture a participé à la 8ème édition du Salon de la Pêche durable et des productions halieutiques « DJAZAQUA » qui s'est tenu du 22 au 25 mai 2023 au Palais des Expositions – SAFEX. Ce rendez-vous d'affaires, organisé depuis 2006 dans le cadre du Salon SIPSA FILAHA, constitue avant tout un lieu d'échange et de partage entre des producteurs et fournisseurs du monde entier et leurs homologues et/ou clients potentiels en Algérie.

Cette manifestation a permis au Programme de se faire connaître de son public cible et de développer son réseau, grâce à des rencontres et des échanges très souvent intéressants et pertinents avec des professionnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture, de futurs investisseurs à la recherche d'appui technique et de nombreux étudiants en quête de questions.

En marge de cette manifestation, l'équipe du programme a participé au forum DJAZAQUA organisé le 24 mai sous le parrainage de Monsieur le Ministre de la Pêche et des Productions Halieutiques à la salle de conférences Dar El Djazair. A cette occasion, Monsieur Bertrand CAZALET, Chef de projet adjoint et expert en économie bleue a pu présenter le programme et ses objectifs à l'horizon 2025 et participer au 1er panel dédié à l'économie bleue en Algérie.





BLUE HACK

Le Centre de Recherche en Environnement - **CRE**¹ a organisé en collaboration avec le Programme Economie Bleue, Pêche et Aquaculture un hackathon intitulé «**BlueHack**».

Lancé en juin 2023 suite à un appel national où chercheurs, étudiants en fin de cycle et toute personne passionnée par l'économie bleue ont été invités à soumettre leurs candidatures. Les thèmes des projets portaient sur toutes idées innovantes dans le domaine de l'économie bleue. Plus de soixante-quinze (75) projets ont été soumis et qui portaient sur des thématiques comme les activités portuaires et le transport maritime, l'atténuation du changement climatique, la protection des écosystèmes marins, la valorisation des ressources maritimes, la gestion des déchets marins, l'identification des polluants et techniques innovantes de dépollution...etc. A l'issue de cet appel, dix (10) porteurs de projets ont été sélectionnés afin de prendre part à cet évènement scientifique.

Les 20 et 21 septembre 2023 à Annaba, s'est tenu cette compétition durant laquelle les porteurs de projets ont bénéficié d'un coaching intensif. Accompagnés d'experts spécialisés en Business Model

Canevas, Marketing, Management ou encore Entrepreneuriat, ces derniers ont été appuyés afin de pouvoir présenter leurs projets et mettre en valeur leurs idées de les présenter devant un jury.

Trois (03) lauréats ont été primés lors de ce «BlueHack» où la première place du podium a été remportée par un binôme, porteur de projet d'une station de dessalement d'eau de mer ; soit un dispositif transportable de dessalement d'eau par distillation qui fonctionne grâce aux énergies renouvelables. Cet évènement a fait ressortir tant d'idées innovantes dans le domaine de l'économie bleue qui met l'accent sur le développement durable des océans et des ressources marines et qui vise à exploiter ces ressources d'une manière responsable afin de préserver l'écosystème marin.

1: www.cre.dz



Paroles d'intervenants

« Cet hackathon est une opportunité exceptionnelle pour des esprits brillants et créatifs de trouver des solutions novatrices aux défis environnementaux.

J'ai été agréablement surprise de la qualité des projets soumis lors de ce Blue Hack. Ces derniers étaient vraiment impressionnants, importants, ambitieux, et surtout, incroyablement innovants. Cette contribution peut réellement changer la donne et contribuer à un avenir plus propre et plus durable pour notre pays et pour le monde entier. Ensemble, agissons pour un avenir meilleur ! ».



Pr Zihad BOUSLAMA
Directrice du CRE



Mounir GUERBI
Représentant du Ministère
de la Pêche et des
Productions Halieutiques

Membre de la Commission
Nationale de Labellisation.

« J'ai décelé un niveau très élevé lors de cet hackathon. Les présentations étaient excellentes dont le contenu est très prometteur, ce qui a rendu l'évaluation difficile. Les porteurs de projets ont soumis des idées très innovantes et réalisables. Je les considère tous gagnants !

Ils recevront tout mon soutien ainsi que l'accompagnement nécessaire pour leur permettre d'obtenir les labels de projets innovants ou start-ups en ma qualité de membre du Comité National de Labélisation ».

« Une économie bleue durable repose sur le potentiel de croissance des mers et des océans. Elle encourage des solutions intelligentes aux défis marins et maritimes dans le cadre du développement durable car l'avenir de l'humanité dépend de la santé de l'océan et de notre capacité à le gérer. L'objectif de cet événement, lancé par le CRE en collaboration avec le Programme Economie bleue, est de repérer des solutions innovantes et de challenger les porteurs de projets qui contribueront au développement économique de l'Algérie en développant l'économie bleue ».



Warda TAHRAOUI
Experte nationale
en entrepreneuriat.





Lancement d'études des filières pêche et aquaculture

La volonté clairement affichée de l'état algérien de diversifier son économie hors hydrocarbures fait du secteur de la pêche et de l'aquaculture une priorité. Pour cela, et parmi ses objectifs, le Programme Economie bleue met l'accent sur le développement durable des activités de pêche et d'aquaculture, en accord avec la nouvelle politique de restructuration de l'économie nationale, qui prévoit de booster l'investissement privé, l'innovation et l'intersectorialité, notamment dans ce secteur, qui revêt un caractère stratégique grâce à ses capacités à contribuer à l'émergence d'une économie productive nationale, à la création et à la préservation de l'emploi, mais également par son aptitude à participer à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Dans le cadre du Programme Economie bleue, deux (02) études filières (pêche et aquaculture) ont été lancées (dont une est toujours en cours pour l'aquaculture). Ces dernières ont été initiées afin d'identifier les activités à mettre en œuvre dans le cadre d'une feuille de route du programme élaborée en concertation avec le Ministère

de la Pêche et des Productions Halieutiques (MPPH). Ces études sont réalisées à partir d'enquêtes terrains sur l'ensemble du territoire national (14 wilayas côtières) et auprès des professionnels de la filière. Elles ont touché les lieux de débarquement (ports, plages d'échouages, abris de pêche ...), des fermes aquacoles (marines et continentales) mais également ont fait l'objet d'échanges fort intéressants avec les acteurs de la chaîne de valeur, en amont et en aval des activités de pêche et d'aquaculture (chantiers navales, unités de transformation...).

Ces enquêtes permettront, dans un premier temps, d'identifier les problématiques locales et de faire un état des lieux du secteur, et, dans un deuxième temps d'adapter la stratégie d'intervention du programme aux besoins de ces acteurs (économiques/institutionnels) au niveau local.



En bref

Quelques chiffres du secteur de la pêche et de l'aquaculture

